



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 mars 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mars 2006

**Place de la Brèche - Demandes de subventions auprès du Conseil
Régional et du Conseil Général pour la réalisation des espaces
publics de l'esplanade République de la place de la Brèche**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine REYSSAT, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Dominique GUIBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2006

DELIBERATION D20060110

AMERU

**Place de la Brèche - Demandes de subventions auprès du Conseil
Régional et du Conseil Général pour la réalisation des espaces
publics de l'esplanade République de la place de la Brèche**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les futurs aménagements de la place de la Brèche contribueront au développement du territoire ainsi qu'à son attractivité tout en répondant aux problématiques de déplacement, de partage de l'espace, de qualité de vie, d'animation et d'enjeux économiques.

Dans ce cadre et conformément à la convention de partenariat autour des projets structurants inscrits dans le Contrat de Territoire Urbain 2004-2006, signée le 7 juin 2005 entre la Région Poitou Charentes, la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort, ainsi que dans le cadre du volet « priorité d'agglomération » du dispositif Proxima du Conseil Général arrivant à échéance en fin d'année 2006, le plan de financement suivant, correspondant à la réalisation des espaces publics de l'Esplanade République de la place de la Brèche, a été élaboré :

Dépenses en Euros hors taxe		Recettes en Euros	
Lot 1 - Voirie, réseaux divers, génie civil	1 402 625.50 €		
Tranche ferme	1 402 625.50 €	Etat FISAC – (13.5%)	231 081.00 €
Lot 2 - Electricité éclairage public	187 111.00 €	Conseil Régional - (35%)	600 000.00 €
Tranche ferme	187 111.00 €	Conseil Général – (15%)	258 000.00 €
Lot 3 – Espaces verts	24 211.63 €	Ville de Niort – (36.5%)	624 867.13 €
Tranche ferme	24 211.63 €		
Kiosques	100 000.00 €		
Total	1 713 948.13 €ht	Total	1 713 948.13 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le plan de financement présenté.
- Autoriser en conséquence Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter auprès du Conseil Régional de Poitou Charentes et du Conseil Général des Deux Sèvres les subventions correspondantes.

Les recettes seront inscrites au budget 2006 de la ville de Niort sur le chapitre 83003001 fonction 8241 articles 1322 et 1323

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

